

Dette concernant une société

Par sosodidi, le 08/12/2016 à 14:38

bonjour

Je voudrais savoir si il y a forclusion concernant mon affaire :

En 2003 mon ami et moi par le biais de notre ancienne société avons consenti un prêt à la Bred de 42000 euros et nous nous sommes portés solidaire, me concernant je suis resté 3 mois dans cette affaire que j'ai quitté suite à des differents avec mon associé en lui laissant faire les demarches administratives et 12/13 ans plus tard je m'aperçoit que aucune démarche n avait été faites et ayant déménagé plusieurs ces dernieres années ,je reçoit à mon domicile il y a un mois une mise en demeure par lettre simple sans AR d'une société de recouvrement me demandant de régler une somme de 59000 euros sous 48 h ce que je n ai bien sur pas payer. Sachant que cette affaire à été jugée en 2007et condamné mon associé à payer 1700 euros sur 24 mois ce qu'il a fait sur 6 mois et derrière n'a plus jamais payer. Depuis la société a été mise en liquidation judiciaire et mon associé est parti vivre à l'étranger donc les relances sont faites que sur moi pour pouvoir payer la dette donc je voudrais savoir s'il y a forclusion sur cette affaire !merci de votre aide